Nord et Ouest d'une part par les chemins Nord et Est des Hommes des services auxiliaires des classes 1892, 93, 94, 95 et 1896.

INQUIÉTANTE ABSENCE

Un quartier en émoi — Enquête de police — Rien de suspect

Hier matin, la rue Jules Deregnaucourt était en grand émoi; le motif : l'absence inquiétante et quasi mystérieuse de tous les habitants de la maison Haquette.

M. Jules Jenier, demeure au 32 de la rue Deregnaucourt, avec son neveu, un domestique, un petit chien et un chat.

Toutes les fois que M. Haquette avait dû s'absenter, il en avait prévenu une voisine, la prient de soigner le chien et le chat.

Mardi matin la bonne de la maison disait à des voisines qu'elle se préparait à faire le ménage le mercredi. Le même jour, vers huit heures du soir des voisines virent M. Haquette; depuis plus tôt, mercredi jusqu'à jeudi à 9 heures 1/2 de l'après-midi, la maison est demeurée mystérieusement close tandis que le chien hurlait de faim et que les voisins lui faisaient passer de la pâtée par dessus le mur de la cour.

Jeudi matin, l'absence de M. Haquette et des personnes habitant chez lui fut diversement commentée par les gens de la rue et bientôt des bruits alarmants circulèrent de bouche en bouche avec d'autant plus de persistance qu'une fenêtre donnant sur la cour était ouverte, ouverte aussi une fenêtre du deuxième étage donnant sur la rue Deregnaucourt.

Les bruits alarmants qui circulaient avec persistance étant parvenus jusqu'à M. Lache, commissaire de police du 1er arrondissement, celui-ci se transporta rue Deregnaucourt.

Pour éclaircir le mystère, le magistrat fit passer un agent au-dessus du mur de la cour qui lui permit d'ouvrir la porte. Le magistrat pénétra alors dans la maison où rien d'anormal ne fut constaté, sinon certains indices d'un départ précipité, sans bruit.

M. Haquette, son neveu et sa bonne ont tout l'air d'être partis en voyage, sans en avertir les voisins et en emportant quelque bagage; un chien et un chat ayant besoin de manger.

En somme, jusqu'ici, l'inquiétude des voisins ne paraît pas devoir se just fier.

Les GALERIES LILLOISES ont vraiment la renommée pour le grand choix et le bon marché des **Voitures d'Enfants** (45, 47, 49, R. Nationale, LILLE). Demander la **« Voiture Réclame »** caisse bois, roues caoutchoutées à **29 fr. 95.**

Une grève à la filature Motte. — Depuis mercredi midi quatorze ouvrières des métiers cottinés à fler, de la filature Motte, rue des Longues-Haies sont en grève.

Depuis huit jours, ces ouvrières avaient demandé une augmentation de deux centimes à chacun pour compenser la suppression des primes.

Comme elles s'obtiennent pas satisfaction elles ont cessé le travail et ont envoyé par écrit leur réclamation au directeur.

Hier matin, une délégation de cinq d'entre elles s'est rendue chez le directeur et n'ayant pas obtenu satisfaction, toute l'équipe a quitté le travail.

Savon Princesse MAKOKO, Victor Vaissier
Nouveau Parfum. 0.75 le Pain.

TOURCOING

Haute distinction honorifique. — Par arrêté royal du 13 mai courant, sur la proposition du ministre des Affaires Etrangères de Belgique, M. Louis Tanane, consul de Belgique à Tourcoing, a été fait officier de l'ordre de Léopold.

Le diplôme et les insignes du grade sont parvenus hier matin à M. Louis Tanane qui n'était pas le moins du monde prévenu par avance de la nouvelle distinction dont il venait d'être l'objet.

M. Louis Thaune remplit les fonctions de consul depuis 1885. Il avait été auparavant chancelier de consulat et consulat, puis agent consulaire. Le 24 septembre 1899 se voyait conférer la croix de chevalier de l'ordre de Léopold. A moins de dix ans de date, il est fait officier.

L'arrêté de nomination porte que cette distinction est la récompense « des services rendus « dans l'exercice de ses fonctions et tout par- « ticulièrement de sa sollicitude et de son dé- « vouement à la classe ouvrière si intéressante « surtout à l'étranger. »

Nous sommes heureux de pouvoir joindre nos vives félicitations à toutes celles que le distingué consul de Belgique à Tourcoing ne manquera pas de recevoir.

Accidents de travail. — M. Henri Donoulet, monteur chez Louis Bouque, constructeur, rue du Brun-Pain, s'est fait une entorse du pied droit en sautant d'un camion. Docteur Brouard, 10 jours.

M. Désiré Vandevelde, 29 ans, apprêteur chez Lionel Walwier, rue Verte, s'est contusionné au genou droit. Docteur Bourgois, 10 jours.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : marée 1855 kil.; beurre, 30 kil.; asperges, 185 botes; cerises, 170 kil.; oeufs, 30 kil.; laitues, 900; fromages, 300 kil.; ecaloptes, 40 boites.

Les Fêtes de la Pentecôte à Tourcoing. — On a apposé hier en ville un nombre assez considérable d'affiches ainsi conçues :

Dimanche et lundi sur l'Hippodrome du Brun-Pain, grande course de chevaux. 21,400 fr. de prix.

Le dimanche à 11 heures 1/2 du matin, sur le kioscque de la Grande-Place, concert par la Société des Concerts symphoniques; le soir, à 10 heures, place Thiers, grand bal populaire.

La place Thiers et le boulevard seront illuminés *à giorno*.

Bureau de renseignements gratuits de la Mairie — Le public est informé qu'à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le bureau de renseignements gratuits qui se tient à l'Hôtel de Ville, sera fermé dimanche prochain 31 mai.

Simple politesse. — L'audience de simple police d'hier a été tout entière sous la présidence de M. Bequart, juge de paix du canton Sud; ministère public, M. Vilain, commissaire de police central.

73 affaires étaient inscrites au rôle; 18 ont été jugées et 25 renvoyées à l'audience du 12 juin.

Parmi les contraventions les plus intéressantes, nous avons relevé les peines suivantes prononcées par le tribunal :

Mercredi dernier, vieuvrant à Roubaix, 18 francs d'amende pour dommages causés à la propriété d'autrui, deux jours de prison et 5 francs d'amende pour jeux sur la voie publique; Adolphe Mortier et Gustave Vandenbem, demeurant de manoir à Bailleul, chacun un jour de prison et 11 fr. d'amende pour insultes à la gendarmerie de Bailleul; Henri P..., 51 ans, journalier à Tourcoing, un jour et 5 francs d'amende pour ivresse en récidive; Henri M..., tisserand à Halluin et Arthur G..., couleur à Roubaix, également un jour et 5 francs d'amende pour ivresse en récidive.

Les autres affaires qui n'ont entraîné que des amendes légères concernent les contraventions aux règlements de la circulation des véhicules, en défaut, infraction à la police des cabarets, usage de lanternes à lumières, commerce à ambulant, à des heures non heures conjuncts.

La charrette à chiens. — Les chiens renversant, en charrette à chiens recommandés à faire en tournées. Aussi croyons-nous devoir prévenir les propriétaires de chiens qui tiennent à leurs animaux, à laisser en liberté, qu'ils ne sont pas exposés à être saisis par les agents de la fourrière.

Hier, cinq toutous ont été pris et mis en fourrière à l'Abattoir et seront gardés huit et court du propriétaire, qui devra payer les frais, sauf les leurs maîtres ne sont pas venus les réclamer.

MOUVEAUX

La grève du tissage Blondet

Jeudi matin vers 9 heures, une délégation des ouvriers en grève s'est présentée à la fabrique et y a été reçue par M. Blondet, M. Dubot, commissaire spécial de Tourcoing, assistant à l'entrevue.

Malgré l'esprit de conciliation qui animait les membres de la délégation M. Blondet s'est refusé à accepter le tarif de chômage et ne veut reprendre que 35 ouvriers sur 55.

Les ouvriers en présence de ce parti-pris du patron se sont retirés.

La grève continue toujours.

A quand la fin ?

Violent incendie à la frontière

Mardi soir, un incendie d'une extrême violence a éclaté sur les bords de la Lys entre Menin et Halluin. Il a détruit d'une série de meulettes de lin alignées sur une longueur de près d'un kilomètre sur le bord de la rivière.

Les pompiers de Bousbecque furent appelés par des passants attardés qui donnèrent aussitôt l'alarme, quand les pompiers arrivèrent le feu sévire par un vent violent s'était communiqué à 200-huit meules et l'incendie s'étendait déjà sur une superficie de plus d'un hectare.

Les pompiers s'employèrent à préserver les meules voisines et purent sinsi en sauver une quinzaine de désastre.

Les meules de lin incendiées appartiennent à une dizaine de cultivateurs. L'un d'eux, M. Aug. Vyginck est plus gravement atteint.

Les pertes totales s'élèvent à une soixantaine de mille francs dont une partie seulement est couverte par des assurances.

La police attribue ce sinistre à la malveillance.

LILLE

Une rixe. — Coups de couteau. — Hier soir, vers 7 heures et demie, M. Victor Verlaenck, âgé de 41 ans, peintre en bâtiments, demeurant, 28, rue de Bailly, en rentrant à son domicile, rencontra sur son seuil son voisin Vanninotte, âgé de 20 ans, s'il avait trouvé du travail.

Le jeune homme lui répondit négativement. Le beau-père de ce dernier, Alcide Wife reprochait au sujet de la conduite qu'il avait depuis quelque temps.

Furieux Vanninotte giffla M. Verlaenck. Une lutte terrible s'engagea alors entre les deux hommes.

Vanninotte, pour s'assurer la victoire, s'empara d'un couteau qui se trouvait sur la table et, à plusieurs reprises, en frappa son beau-père.

M. Verlaenck, qui perdait son sang en abondance, tomba sur le sol.

Relevé aussitôt par des agents que sa femme était allée chercher, il fut transporté au poste de police de la place Rihour, mandé à la hâte arriva. Il constatait une blessure assez profonde à l'occiput et des plaies moins graves à l'os temporal, à l'arcade sourcilière gauche, à la main droite supérieure et au moment du crane.

Le blessé, dont l'état n'inspire aucune inquiétude, a été transporté à son domicile.

Les coups reçus n'entraînerait pas, paraît-il, une incapacité de travail de plus de quinze jours.

Quant au jeune homme, qui a pris la fuite un peu avant l'arrivée des agents, la police l'a arrêté à 11 h. 1/2 du soir.

Le vol de cuivre. — M. Le Meunier commissaire de police du 1er arrondissement a continué hier son enquête au sujet du vol de cuivre de chez M. Payen, rue Henri-Kolb.

Ainsi que nous l'avons annoncé, une nouvelle arrestation, celle d'un receleur, J., a été opérée.

La quantité de cuivre retrouvée jusqu'ici n'est pas supérieure à 350 kilogr.

Abus de confiance. — Hier s'agit que de chaussures de 5 francs que volait à Mme Lemoine, ménagère, rue de Ronchin, cour Piparti, à un nommé Henri Caulle, âgé de 20 ans, que la police recherche.

Une accolade. — Jeudi, vers 11 h. 1/2 du matin, M. Charles Vanhelle, domestique au service de M. Philippe Lefebvre, marchand de pétille à la Madeleine a heurté, avec le camion qu'il conduisait, un car électrique qui passait rue Pierre Legrand. De chaq, deux vitres du car furent brisées. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

La sécurité sur le Boulevard des Ecoles. — Depuis la nuit de mercredi à jeudi, un garçon boulanger, M. Tillemond Jules, âgé de 42 ans, demeurant rue d'Arras, 95, regagnait son domicile, lorsqu'en passant boulevard des Ecoles il fut assailli par plusieurs individus qui, après l'avoir frappé, lui enlevèrent son portefeuille contenant vingt francs, et se mettre en chaîne.

Un feu à la maison d'arrêt. — Le sieur Charles Pouillot, 41 ans, demeurant à Paris avoir mis le feu au lit de Mlle Bérôme, rue des Etaques et inscrivée à la maison d'arrêt, a été condamné à l'aphélie sévère, les médecins qui ont visité, ayant constaté qu'il ne possédait pas toute sa lucidité d'esprit.

Une chute dans les glacis. — Jeudi matin, le jeune Ernest Desmousseux, âgé de 13 ans, demeurant chez ses parents, à Ivres, rue des Lezennes, 23 bis, s'amusait avec plusieurs de ses camarades sur le terrain de manoeuvres.

En courant, le garçonnet vint se jeter dans un fossé et se fracture la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, le petit blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur.

Au marché de Wazemmes. — Jeudi matin, au marché de Wazemmes, un agent surprenait la nommée Thérèse Vermeiren, femme Bonne, âgée de 24 ans, demeurant rue Colbert, 69, au moment où elle enlevait à plusieurs étalages des chaussures, des coupons d'étoffes et divers autres objets.

Comme on la soupçonnait d'autres vols, une perquisition fut faite à son domicile.

Au cours de cette opération, on a découvert trois coupons d'étoffes, de la parfumerie, des chaussures, de quoi monter enfin tout un magasin. Elle a été écrouée.

L'amour du pays. — Marie Vangilleneen, femme Bergot, 35 ans, Bienne, demeurant rue des Rapettes, 17, a été amenée dans la matinée à la douane France. Malgré l'arrêté d'expulsion pris contre elle il y a quelque temps, elle a repassé la frontière pour venir en Etat dans les mêmes. Les agents de police qui ont offert un petit logement au « mazare ».

Arrestation. — La police de sûreté a arrêté hier matin, à son domicile, 4, rue Jean-Jacques-Rousseau, le sieur Gustave Dherein, âgé de 35 ans, en vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le parquet de Saint-Quentin, pour abus de confiance.

Les marchands de lait. — Réunion, dimanche 31 mai, chez M. Hugo, 47, rue de Bethune, à propos de la formation d'un syndicat des marchands de lait. Présence indispensable.

LE NORD

DOUAI

RÉVOCATION D'UN MAIRE

Par décret de M. le Président de la République en date du 23 mai 1903, M. Hemez, maire de la commune de Tilloy, est révoqué de ses fonctions.

VALENCIENNES

MINES D'ANZIN

Cette Compagnie vient d'adresser à ses associés une *Note* sur la marche, en 1902, de cette entreprise aujourd'hui si florissante et qui n'est arrivée à donner des résultats réellement heureux qu'après environ un siècle d'efforts et la ruine de plusieurs couches d'actionnaires. C'est ouvrant mimique les choses se passent en matière houillère et de charbonnages, où il faut un temps assez long pour bien employer le gisement, recouper et reconnaître les veines, la qualité des charbons et pouvoir entrer dans le détail des dividendes. Avec les progrès énormes réalisés depuis vingt ans dans l'art des mines, tous les *aléas*, sauf un en cette année exceptionnelle, et si nombreux précédemment, ont disparu et l'on arrive rapidement à réaliser des bénéfices du moment qu'on dispose de capitaux suffisants.

D'après la *Note* l'extraction dans la portion actuellement utilisée du domaine houiller de la Compagnie d'Anzin a été, en 1902, de 2,710 015 tonnes contre 2,867,700 en 1901. La diminution, 157,744 tonnes, provient de la malheureuse grève d'octobre dernier sans laquelle la production eût été supérieure à celle de 1902.

Il est qu'il est observé « la grève » et provoque sans aucune réclamation préalable. Malgré eux, les ouvriers, encore mal organisés pour se défendre, ont dû obéir aux injonctions, menaces et violences de quelques agitateurs et politiciens qui ont fait le jeu de l'étranger au profit d'un certain nombre d'entre eux. Ils ont dû forcément se mettre à contre-cœur le mot d'ordre donné par un soi-disant *Comité national* non cité, et de subir la grève générale dans un but non corporatif mais uniquement révolutionnaire. L'arbitrage finalement sollicité par les mineurs aux abois, menaces à leur tour et réclamant protection, leur a donné complètement tort. *Disons* franchement que ce mouvement de cessation a pu voir renouveler semblable perturbation, elle ne serait plus d'ailleurs suivie par la masse des ouvriers qui en ont été les malheureuses victimes. La grève a causé une perte énorme de salaires, provoqué nombre de misères, de détres, etc., fait éprouver au commerce, à l'industrie et aux autres classes ouvrières de notre région des préjudices considérables. On est d'ailleurs qu'elle n'eût pas en lieu si la liberté du travail avait été suffisamment protégée dès le début.

La *Note* de la Compagnie « Nos ressorts de bienveuses « mécaniques nous ont donné satisfaction ». La Compagnie d'Anzin poursuit avec une persévérance louable ses expériences sur ces utiles appareils si employés aujourd'hui aux Etats-Unis, et qu'on commence à appliquer avec succès en Angleterre et en Allemagne; déjà elle a pu créer des machines à abattre le charbon et les appliquer à la faible épaisseur de ses veines et surtout à leur friabilité. Les grandes Compagnies minières de la région pourvoient à leurs besoins en matériel électrique et, avec la Compagnie d'Anzin, on se saurait trop les féliciter et les encourager dans cette voie. On arrivera certainement, comme c'est le cas de tout nouvel appareil, inhérent, à force d'expériences, de perfectionnements, des heureuses approprieux aux conditions si différentes de chaque gisement de veine, et à réaliser une partie importante de la production houillère au moyen, comme c'est le cas de presque toutes les industries aujourd'hui et obtenu non sans peine, du travail manuel. Ce grand et humanitaire progrès sera ainsi conquis; on devrait le hâter par des concours annuels et des primes.

La *Note* de la Compagnie d'Anzin annonce que son nouveau siège dit d'Arenberg, commencera à extraire du charbon en juillet, et que le siège dit : Charles Ledoux, en cours de fonçage, est arrivé au terrain houiller. L'augmentation de production par ces deux nouvelles fermes de cuivre du sous-sol, sera d'environ 600.000 tonnes annuellement.

On peut apprécier que les mines d'Anzin sont en bonne voie de développement et de prospérité.

DUNKERQUE

TERRIBLE ACCIDENT

Un bébé écrasé

Un terrible accident s'est produit mercredi vers 6 heures, sur la route de Fort-Marck.

Une ménagère, Mme Famechon, dont le mari est marçon, avait été reprendre du linge qu'elle avait mis à sécher dans un champ situé en face de sa demeure. Pendant à en jupe, trottinait derrière elle son petit dernier, André, un bébé de 18 mois.

Pendant que la mère ouvrait la barrière du jardinet qui précède la maisonnette, l'enfant se retourna brusquement et courut au milieu de la route. Au même moment, passait un lourd tonneau d'arrosage qu'un cocher de Rosendaël, M. Ricout, employé aux travaux de réfection de la route, allait remplir au *Canal Bianc*.

Le cocher petit tombe entre le cheval et le tonc gauche qui, une seconde plus tard lui broyait le crâne.

Le malheureux bébé était mort.

Le conducteur qui pleurait comme un enfant en voyant le terrible malheur dont il venait d'être l'auteur involontaire, remmena le corps du bébé et le remit entre les mains de la mère, qui tombait dans un terrible douleur.

Cet le malheureuse était dans un tel état, que l'on craignait pour sa raison.

Détail horrible, le bonheur de chair restaient collés au fer de la roue du tonneau d'arrosage.

M. Nestor Rychkowsch, tonnelier et charbonnier, *4 du Nouvelle Forge*, vient, rendu aussitôt à Lazet où M. Famechon, le père de la petite victime, travaille à la construction d'un hangar. C'est la que le pauvre homme apprit le malheur qui venait de le frapper si cruellement.

FINANCES

Paris, le 28 mai 1903.

Les débuts est faible par suite du mouvement de hausse qui ne perd que moins de 38 fr. sur son cours d'ouvert.

Toutefois, au clôture, le marché se ressaisit grâce à un mouvement de rapine qui porte moins 3 sur 1.

Les Fonds étrangers sont stationnaires.

Le Crédit Lyonnais monte à 1,581; le Crédit Foncier monte à 698 et le Sucrerie Say à 624.

En Bourse, l'obligation Victoria-Nizas est ferme à 375.50; celle de Grenade à 5 0/0 a un marché suivi à 340 fr. Les Mines Sociétés de Porto Rico sont en hausse à 205 fr. Les Mines à gaz se maintiennent aux environs de 140 fr. L'action Pillois est recherchée à 241.30.

Les productions en avril des Charbonnages du Cap-Breton sont particulièrement satisfaisantes, dépassant, pour l'ensemble, une augmentation de 56,625 tonnes sur avril 1902. Il est donc pas douteux que le Conseil de Surveillance et de Contrôle et Développement des Charbonnages du Cap-Breton, ne se commande vers 1903 le 1er.

Nos Grands Chemins sont en hausse.

PRIS AVEC DE L'EAU
Vin-apéritif-digestif
BANYULS - TRILLES
très soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et unanimement recommandé par le corps médical.
DÉSALTÈRE IMMÉDIATEMENT & AGRÉABLEMENT
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ par excellence
qui devrait être journellement consommé, soit chez soi, soit au café par toutes les personnes soucieuses de leur santé.
Exiger l'étiquette sur la Bouteille

TRIBUNE PUBLIQUE

Ils réconnaît la lettre parue dans le *Journal de Roubaix* d'hier matin, et signée un groupe d'employés, nous avons reçu la lettre suivante avec prière d'insérer :

Roubaix, 27 mai 1903.

Monsieur le Rédacteur,

A l'occasion des fêtes des 31 mai et 1er juin, certains employés demandent qu'on leur accorde congé mardi après-midi, afin qu'ils puissent faire visiter la ville à leurs invités.

Si, comme nous, 6 employés ne touchant que 10 et 15 francs par semaine, nous étions dans certains paigagas et autres fabriques) permettrait-ils dans leur demande ?

Veuillez recevoir, Monsieur le Rédacteur, nos salutations.

Pour un groupe d'ouvriers,
Louis VOITOUT.

LE SPORT

BOXE

L'assaut annoncé de la société la *Boxe Française*, a eu lieu jeudi soir, dans la salle Philémon, où se pressait un public nombreux.

Au programme figuraient d'abord quelques jeunes élèves de l'Académie de boxe, qui ont fait beaucoup mieux que les leçons de leurs professeurs, les *frères Desruelles*.

Nous citerons en particulier MM. André Bole, Gabriel Lacquement, Jacques Barbotin, Fernand Delescluse, Rioul Leclère, et Louis Crépel, qui ont produit quelques assaut fort remarqués.

MM. Henri Hovenne, Pierre Cosse et Villard, ont fait preuve de savoir et se sont fait justement applaudir dans leurs assauts avec MM. Chabrier Jean et Hubert Desruelles.

La démonstration théorique de la canne par ces deux derniers et celle de la boxe par MM. Cosse et Jean Desruelles, ont obtenu leur succès habituel, de même qu'un exercice de massage par Hubert Desruelles, dont on a fort apprécié le travail.

La séance a été terminée par un magnifique assaut de boxe entre MM. Chabrier et Jean Desruelles au cours duquel les deux maîtres ont rivalisé d'adresse et de science.

Ce fut chaleureusement fêté et de sportsmen et le public fit aux deux professeurs une ovation aussi enthousiaste que méritée.

C. D. F.

Les courses de Lille

Nous avons reçu de la Société des Courses de Lille la lettre suivante :

« Dans votre numéro du 25 courant, donnant le compte-rendu de notre réunion de courses du 24 mai, vous spécifiez les vitesses obtenues par les gagnants du Prix de Lesquin.

« Permettez-moi de vous faire remarquer que, par suite d'un accident survenu à notre chronomètre officiel, les vitesses n'ont pu être constatées, celles que vous relevez sont erronées et ont été annulées par M. les Commissaires.

« Les chevaux conservent néanmoins leur ordre numérique d'arrivée.»

Jeux du Nord

CHIENS RATIERS

A Lille — Demain 28 juin, concours organisé par la Club des Mache-Fer. 150 fr. de prix. 2 catégories. Mise au parc à 4 heures 1/2, quelques soit le nombre de chiens.

Des rats sont à la disposition des amateurs pour le dressage et le concours.

LA TEMPÉRATURE

148 — Vendredi 29 Mai — 217

Lever du soleil, 4 h. 06 — Coucher, 7 h. 49.
Lune. — Lever : 6 h. 51 m.; coucher à 10 h. 22 m.
Jour de la lune.
Temps probable : Des pluies orageuses avec abaissement de la température sont probables.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Concerts publics d'été. — La Société des Concerts Symphoniques exécutera le Dimanche 31 Mai 1903, à 11 heures 1/2 du matin, sur le kiosque de la Grande-Place, les morceaux suivants :

PROGRAMME

1° Ouverture de Sonette. (Frédéric Dubois), 2° Mélodrame, suite de danses pittoresques de Paul Dubois. (Edmond Missa). — 3° Durandal, marche. (Georges Antoine). — 4° Ballet de Faust, (Gounod.). — 5° En fête, polka pour piston, soliste M. G. Maquet. (Vivagnies). — 6° Trouville-Station. (A. Lamberty).

LES DUCASSES

Arrondissement de Lille. — Le 31 mai : Dimanche (Dim. de la Pentecôte). Cysoing, Croix, Fiers, Mouchin, Quesnoy-sur-Deûle, Roncq, St-André (*extra-muros*), Wattignies.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

AFFAIRES DIVERSES

Octave Girard. — Cela est matériellement impossible surtout si vous n'avez aucun autre renseignement sur l'inconnu, le cause, le lieu, etc. etc. — *A. G. O.* Vérification faite aucun de vos numéros n'est sorti. — *Un lecteur Fourie.* Aucun de vos deux numéros n'est sorti.

Le Facteur.

Etat-Civil de Roubaix

Du 26 mai

Naissances. — André Rouze, rue des Fleurs, 18. — Albert Dupuis, rue de Mouvaux, 86. Mad. 106 — Lucien Lisbert, rue Blanchemaille. — Julien Ictry, à Blanchemaille. — Jeanne Bouchez, rue Gambetta. — Marthe Lebrun, rue Blanchemaill, 6. — Lucienne Bérard, rue Lucien, 62.

Décès. — Julie Bourgeois, 81 ans, propriétaire, rues des Longues-Haies, 147 — Hermine Leveille 2 ans, rue de la Redoute, 63 — Berthe Boulanger, 23 ans, chômeur, boulevard Gambetta, 348.

Mariages. — Paul Vergin, 24 ans, employé de commerce, Rodolphe-Lescuyer, 25, id. 106 — Jules Jonquez, 24 ans, tresseur, rue Saint-Maurice, 38 — Henri Bracq, 28 ans, tisserand, rue Monge, 5, et Marie Vermeu, 20 ans, ménagère, boulevard de Belfort, 78.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 25 mai

Naissances. — Vinse Gabrielle, rue de la Lutte — Lounkes Marthe, rue de Mouvaux — Michel Bodin, rue de Roubaix — Bouchez Marie Henriette, rue de Blanc Seau, 203.

Décès. — Ernest Leger Clémence, 18 ans, rue de Blanc-Seau, 203 — Bouchez Clémence, 23 ans, rue du Tilleul, 195 — Maréchal Jules, 54 ans, rue de la Lutte, 203 — Montanes Joseph-Léon, rue Winoc-Chaquel, 89.

Les trois 8

Huit heures pour travailler.
Huit heures pour le délassement.
Huit heures pour le repos.

C'est ainsi que d'après les plus grands docteurs doivent se répartir les 24 heures de la journée.

Comment obtenir ce résultat quand on ne peut pas travailler parce qu'on souffre, que le sommeil vous fuit et qu'on n'a même pas pour les plaisirs. Pour suivre la règle des « trois 8 » il faut être en parfaite santé.

Mme Berthe Bonnorot, qui habite Fredet par Cugand (Vendée) le sait pertinemment malade; grâce au traitement des Pilules Pink, elle peut maintenant travailler huit heures, se récrer huit heures et se reposer huit heures.

« J'étais très anémique, mon teint était jaune, écrit Mme Bonnorot, je souffrais beaucoup de l'estomac et je n'avais aucun appetit. Mon système nerveux était très surexcité et je ne dormais plus. De plus, il m'arrivait souvent de souffrir de maux de reins très douloureux et de maux de tête qui m'anéantissaient. Aucun traitement n'avait pu me soulager. Seules, les Pilules Pink qui, on dernier lieu, m'avaient recommandées, m'ont apporté une guérison complète. La force, le courage, un sommeil réparateur m'ont rendus grâce aux Pilules Pink. Par elles tous nos maléises ont disparu. »

Dans des cas semblables à celui de Mme Berthe Bonnorot, il n'y a qu'un remède à prendre, c'est les Pilules Pink, les autres n'ont pas assez de puissance, ils agissent sur les manifestations extérieures du mal, ils peuvent bien améliorer momentanément l'état de santé, mais ils ne peuvent pas guérir. Une vieille *maison* répare ne vaut pas une maison neuve. Les Pilules Pink font de votre organisme un organisme nouveau, parce qu'elles donnent du sang nouveau, riche, pur, au lieu de laisser circuler un sang pauvre et vicié. En renouvelant la quantité et la qualité du sang, les Pilules Pink atténuent immédiatement le mal à sa racine. Aussi les Pilules Pink sont-elles souveraines contre toutes les maladies ayant pour origine la pauvreté du sang, c'est à-dire contre l'anémie, la chlorose, les maux d'estomac, la faiblesse générale, le rhumatisme, les maladies nerveuses, les migraines, vertiges, palpitations et irrégularités. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies aux prix de 3 fr. la boîte et 18 fr. les six boîtes. On peut se les procurer chez Goblin et Cie, Place, 23, rue Bailly, Paris, qui les enroient franco au reçu d'un mandat poste.

BULLETIN ECONOMIQUE

Les Combustibles étrangers. — L'*Organe des Intérêts industriels du Nord* donne le dernier *Tableau général du commerce* de la France avec l'étranger. D'après ce document officiel nous avons importé en 1901 :

PAR NAVIRES	Par terre	Total	Valeur en francs.
Houilles et lignites	—	—	—
HOUILLE CRUE (plutôt charbon)			
14,374,167	47,487,170	35,861,576	127,915,300	310,388,941
HOUILLE CARBONISÉE (coke)			
28,033	418,165	12,816,212	14,318,540	42,949,020

Valeur en porte totale pour la France, 312,337,961

Sur cette base, notre Etrangère nationale serait annuelle de *3 milliards 735 millions* d'ici dix ans !

Cette émigration de capitaux au profit des nations concurrentes aure lieu au détriment des salaires, de la consommation de produits agricoles et manufacturés.

Nous nous plaignons de manquer de débouchés, nous en créérons un immense et plus profitable en nous efforçant de mettre toutes nos colonies réunies alimentées, en partie, par l'étranger, si notre production houillère remplissait les importations de combustibles.

On y arriverait en adoptant les mesures suivantes déjà signalées :

Abaissement des tarifs houiliers de chemin de fer encore si élevés; réduction de voies de transport plus directes et plus économiques; mise en exploitation de celles des concessions minières inexploitées ou insuffisamment pourvues de chemins de fer, assurant d'un écoulement en rapport des qualités voulues de charbons et renfermant une richesse minérale suffisante; recherches et sondages et puits de nouveaux bassins houillers avec application de de l'article 39 de la loi sur les mines pour venir en aide.

Non seulement il y a grand intérêt à conserver en France des capitaux considérables, mais encore on évitérait la famine houillère qui nous menace et serait rendue inévitable.

SI VOUS VOULEZ GUERIR de
LA SURDITÉ d'une
MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ
Prenez pour exemples les milliers de guérisons dont les journaux sont exposés en salon des Autographes de l'Institut de la Surdité, dont l'entrée est libre tous les jours.
Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de Trévise, à Paris, qui vous enverra, *gratis et franco*, le journal « La Médecine des Sens » qui explique l'action de l'Audiphone invisible Bernard et expose clairement la méthode survivolfaque, pour la guérison des maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Paris

Bourse commerciale du 28 mai

DÉPÊCHE DE 1 HEURE 15

Alcools	Soutes.	Avoines	Calmes	Farines	Calme
Cours	95 — 45	Cours	16 24 16 50	Cours	32 75 32 95
Courant	95 — 45	Courant	16 24 16 50	Courant	32 75 32 95
J.-A.	46 75 45	J.-A.	17 — 17 —	J.-A.	32 90 32 65
4 derniers	46 75 45	4 derniers	17 — 17 —	4 derniers	32 90 32 65
3 oct.	47 75 47	3 nov.	— —	3 oct.	32 75 32 —
3 pr.	48 25 48			3 nov.	32 — 31 —

Blés	Soutenus	Lin	Calme	Sucres	Calmes
Cours	21 — 21 —	Courant	52 — 52 —	Cours	26 — 25 —
Courant	21 — 21 —	Courant	52 — 52 —	Courant	26 — 25 —
J.-A.	21 — 21 —	J.-A.	52 — 52 —	J.-A.	26 — 25 —
4 derniers	21 — 21 —	4 derniers	52 — 52 —	4 derniers	26 — 25 —
3 oct.	21 75 21 50	3 nov.	— —	3 oct.	26 — 25 —
3 pr.	22 — 21 —			3 nov.	26 — 25 —

Seigles	Calmes	Farines	Calmes	Cocons-nt	Calmes
Cours	15 — 15 —	Cours	32 — 32 —	Cours	24 — 24 —
Courant	15 — 15 —	Courant	32 — 32 —	Courant	24 — 24 —
J.-A.	15 — 15 —	J.-A.	32 — 32 —	J.-A.	24 — 24 —
4 derniers	15 — 15 —	4 derniers	32 — 32 —	4 derniers	24 — 24 —
3 oct.	15 — 15 —	3 nov.	— —	3 oct.	24 — 24 —
3 nov.	— —			3 nov.	— —

Colzas	Soutenus	Huiles	Calmes	Colzas	Calmes
Courant	45 25	Courant	87 — 86 —	Courant	50 — 50 —
J.-A.	45 25	J.-A.	87 — 86 —	J.-A.	50 — 50 —
4 derniers	45 25	4 derniers	87 — 86 —	4 derniers	50 — 50 —
3 oct.	45 —	3 oct.	87 — 86 —	3 oct.	50 — 50 —
3 nov.	45 —	3 nov.	— —	3 nov.	— —

BESTIAUX

Paris (La Villette), 23 mai :

	Bœufs	Vaches	Taureaux	Veaux	Moutons	Porcs
Amenés	1.352	1.177	217	1.192	14.000	5.000
Vendus	1.352	1.177	217	1.192	14.000	5.000
Poids moyen	0.500	0.500	0.500	0.500	0.500	0.500
Prix moyen	0.500	0.500	0.500	0.500	0.500	0.500
Poids	0.500	0.500	0.500	0.500	0.500	0.500

COTONS

Le Havre, 28 mai. Ouverture 100 balles. Marché soutenu.

	Cours	Ventes	Stocks		Cours	Ventes	Stocks
Juin	62 —	14	73	Nov.	61 —	14	61
Juillet	62 —	14	73	Déc.	61 —	14	61
Août	62 —	14	73	Janv.	61 —	14	61
Sept.	62 —	14	73	Fév.	61 —	14	61
Octob.	62 —	14	73	Avril	61 —	14	61

New-York, 27 mai.

Recettes 6.000 b. contre 3.000 en 1902 et 18.000 en 1901. — Total de la semaine : 24.000 balles; contre 44.700 en 1902 et 38.100 en 1901.

Marché soutenu.

	27		26		27		26
Mai.	8 —	8 —		Novembre	8 —	8 —	
Juin	8 —	8 —		Décembre.	8 —	8 —	
Juillet	8 —	8 —		Janvier	8 —	8 —	
Août	8 —	8 —		Février.	8 —	8 —	
Septembre	8 —	8 —		Mars	8 —	8 —	
Octobre	8 —	8 —		Avril	8 —	8 —	
Middling Upland		New-York			8 70		
—		New-Orléans			11 11/16		

Liverpool, 28 mai. — Ventes publiques : 5.000 balles. — Marché soutenu — Futures : Ouverture 1 à 2/100.

PETROLE

Anvers, 28 mai :

Pétrole raffiné	Cours du j.	Cours précéd.